

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Marcelle Rabinowicz

Date : 14/2/2023

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-verbal
28.02.2023

Présents : Jean-Didier Bergilez, Victor Brunfaut, Arno Collet, Anne-Sophie Daout, Maud De Rijck, Pierre Dejasse, Bernard Deprez, Cristina Enescu, Suzanne Giovannini, Christine Godfroid, Geoffrey Grulois, Kiran Katara, Maxime Lambert, Théo Laurent, Judith Le Maire, Gery Leloutre, Daniel Linze, David Lo Buglio, Geneviève Martin, Benoit Moritz, Marcelle Rabinowicz, Carol Rossius, Christine Schaut, Alain Simon, Jean Simon, Cécile Stas, Mehrangiz Tasouji, Bertrand Terlinden, Marie Vallée, Wouter Van Acker, Alexandre Luc Van Dongen-Vogels, Isabelle Wargnies, Vinciane Thomisse, Magali Verbelen

Excusés : Jean-Luc Brisly, Ludivine Damay, Denis Derycke

0. Suivi des questions générales relatives à l'université

0.1. Rencontre avec la Rectrice Annemie Schaus

La Doyenne présente la Rectrice, Annemie Schaus, la Vice-Rectrice à l'enseignement et à la qualité, Valérie Piette et le Vice-Recteur à la recherche et à la valorisation, Marius Gilbert.

Annemie Schaus et son équipe ont débuté le tour des conseils facultaires fin de l'année académique 2022 dans le but de rencontrer et d'être plus proche de la communauté facultaire.

La Rectrice soulève que les dernières années n'ont pas été faciles, nous avons enchaîné la crise Covid19, la guerre en Ukraine et la problématique des réfugiés mais relève que malgré tout l'université s'en sort.

Le Vice-Recteur à la recherche et à la valorisation explique que la plus grande part de financement de la recherche provient des fonds extérieurs et signale que l'université possède par ailleurs un budget de 7.5 millions d'euros. Cette ligne budgétaire unique a été ventilée, notamment, pour les mini-arcs, le soutien aux projets scientifiques de mobilité, les FER, les logisticiens de recherche, le soutien aux demandes de financement extérieurs, la promotion du doctorat, le soutien aux centres de recherches inter facultaires, le fond d'installation pour les nouveaux engagés, les congés sabbatiques, ... et les actions blanches, qui sont un appel annuel finançant les projets qui ne rencontrent pas les conditions des appels classiques et qui sont pour majorité à plus haut risque financier vu leur « originalité ».

La Rectrice poursuit en constatant qu'un accroissement étudiants de 35% sur les 3 dernières années pour l'université a comme corollaire et problématique, le financement de l'enseignement supérieur qui reste dans une enveloppe fermée. Actuellement, l'ULB a la part de marché ce qui nous a assuré une augmentation financière de 8%. Pour autant, le tout ne peut pas aller qu'à l'enseignement. La Rectrice plaide pour une réforme de la loi de financement notamment en ce qui concerne les étudiants français puisque ce sont eux qui, majoritairement, expliquent l'accroissement de la population étudiante. A côté de cela, la Rectrice estime que nous devons revoir notre manière d'enseigner et d'évaluer.

En ce qui concerne la clé de répartition actuelle, celle-ci doit être repensée car, malgré tout ce qu'elle a pu amener, elle a atteint ses limites. L'idée est de répartir la clé pour moitié à l'enseignement et pour moitié à la recherche, en ayant une attention particulière aux facultés qui n'ont pas de tradition de recherche, soit notamment architecture et ISTI. Sur l'enseignement à Charleroi, la Rectrice confirme que l'un des axes stratégiques de l'ULB étant l'ancrage à Charleroi, le cadre qui y est dédié sera neutralisé et ne rentrera pas dans la clé de répartition. La révision de la clé de répartition a également l'ambition de mieux répartir les ressources entre les facultés et particulièrement d'accroître les collaborations entre celles-ci. La Rectrice ajoute que le travail sur la défiscalisation des chercheurs se poursuit par ailleurs.

A la question de la décroissance et des mécanismes de limitation du nombre d'étudiants, la Rectrice confirme sa position politique qui est de ne pas limiter l'accès à l'université ; ceci n'excluant pas l'accentuation de moyens

d'orientation des étudiants vers un enseignement approprié, qu'il soit universitaire ou non. Elle mentionne au passage ainsi, qu'elle n'est pas favorable à l'examen d'entrée en polytechnique.

Le Vice-Recteur à la recherche et à la valorisation signale l'intégration d'observateurs des institutions et l'extension de leurs compétences dans les commissions nationales. Le Vice-Doyen à la recherche souligne l'absence de représentation des architectes au sein de la commission nationale. Le Vice-Recteur invite la faculté à relayer cette information auprès de Serge Jaumain en vue d'y pallier à la fin du cycle actuel.

La Vice-Rectrice à l'enseignement et à la qualité constate qu'un des défis majeurs est que nous nous retrouvons avec une population primo-arrivant moins orientées dans son choix d'étude. Ceci constitue un enjeu interpellant et relève qu'une réflexion doit être menée pour savoir comment les orienter au mieux. Plusieurs pistes avaient été évoquées dont l'une consiste à profiter de la SANE pour présenter et expliquer aux étudiants à quoi mènent les études envisagées. La Rectrice a mis en œuvre un projet de 1^{ère} année sur mesure avec un test non contraignant, qui permet de faire un état des lieux des connaissances de l'étudiant et de favoriser des mesures tel que l'allègement accompagné de remédiations. Ce projet est mis en œuvre dans trois facultés pilotes actuellement.

Concernant les infrastructures, malheureusement, à court terme, il n'y pas de bonnes nouvelles hormis des possibilités de location comme la Poste, par exemple. Les pistes sont toutefois en cours pour le long terme. La Rectrice ajoute que dans cette période transitoire, verra le jour un auditoire sous-chapiteau sur la campus de la Plaine et que des auditoires sont également accessibles Avenue Loyd Georges et à USquare.

La Vice-Rectrice poursuit en mentionnant des objectifs d'aide à la réussite pour lesquels un fonds a été créé ce qui permettra de stabiliser les bureaux d'appuis pédagogiques ainsi que les conseillères pédagogiques. Un budget sera par ailleurs alloué à l'engagement d'AEX pour les TPs de 1^{ère} année. Par ces fonds, l'objectif est d'étendre cette aide aux années du master qui subissent également une arrivée massive dans plusieurs facultés.

Le futur calendrier académique est un vrai défi pour les universités. Nous devons faire face à une révolution complète, il ne s'agit effectivement pas seulement d'un alignement au calendrier du fondamental. Comme mentionné plus haut, nous devons repenser nos cours ou encore nos modes d'évaluation car quoi qu'il advienne la période de cours sera diminuée. Il sera donc primordial de nous réunir pour réfléchir aux adaptations à mener.

Collaboration Nord/Sud de l'université : CIVIS a 6 partenaires privilégiés d'Afrique (3 francophones, 3 anglophones) et c'est la seule alliance universitaire à avoir pensé intégrer des partenaires privilégiés. On s'est également étendu à des universités qui bien que sur le territoire de l'Europe ne sont pas membres de l'union européenne. La coopération avec les pays du sud est maintenue et renforcée. On maintient également des alliances avec des universités privilégiées mais hors partenariat institutionnel.

0.2. Actualités de l'Université :

Nomination pour le mandat de Vice-Rectrice à l'enseignement : Valérie PIETTE
Prise d'acte.

0.3 Actualité de la Faculté :

Le Vice-Doyen souhaite informer l'assemblée des points suivants :

- Infrastructures : Le Vice-Doyen précise que les infrastructures sont gérées par l'administration centrale, leur gestion ressort donc de la compétence directe de la Directrice générale et non de la Rectrice. Ceci explique, comme l'a soulevé la Rectrice, que ces informations ne sont pas nécessairement à jour. Le Vice-Doyen fait donc part de l'actualité la plus récente sur ce point :
Le 21/03, la faculté accueillera le bureau de V+ et HBAAT.
Par ailleurs, la Faculté travaille à la recherche d'infrastructures comme les locaux de la Poste.
- Calendrier académique : Le Vice-Doyen rappelle le mail de la Vice-Rectrice annonçant la deuxième phase de concertation, encore ce second quadrimestre, et reprenant les différentes thématique qui seront travaillées en atelier. Le Vice-Doyen invite les membres de la faculté à participer à ces ateliers et remercie ceux qui ont déjà marqué leur intérêt.
- Politique Qualité – AEQES : en 2024, on doit rendre un rapport intermédiaire qui est censé rendre compte des avancées sur base des points d'action relevés dans le rapport des experts. Dans ce but, les membres de la faculté seront sollicités.
- Engagement de Sophie DARS pour 1 an en temps partiel pour venir en appui notamment à la conseillère pédagogique.
- Ouverture des ateliers : depuis novembre, les ateliers sont ouverts de 8h à 22h.
- Article dans La Libre : Le Décanat a pris connaissance de cet article. Il est proposé qu'une réponse soit rédigée par les Doyens des facultés d'architecture. La Doyenne participe a un collège des Doyens ce 1^{er} mars et le point y sera discuté.

1. Administration du Conseil facultaire

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour.
L'ordre du jour est approuvé.
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023. **Annexe n°1**
Le procès-verbal est approuvé.

2. Administration de la Faculté

- 2.1. Information : Désignation au titre de Docteur Honoris Causa Diébédo Francis KERE
L'assemblée prend acte de la transmission de cette proposition au Rectorat.
- 2.2. Prix Socrate.
Marianne Puttemans a lancé la procédure et attend un retour de la délégation étudiante.
- 2.3. Réactivation du réseau interne des personnes de contact genre et diversités au sein de l'ULB : délégués facultaires :
Christine SCHAUT et Jean-Didier BERGILEZ
Prise d'acte.

3. Ressources humaines

3.1. Ratification des décisions prises par voie d'urgence au Bureau facultaire électronique du 1^{er} février 2023

3.1.1. Mandat intérimaire d'assistant chargé d'exercices intérimaire

- 3.1.1.1. Proposition de désigner **Mme Elisabeth GERARD** pour un mandat intérimaire AEX 0.10 etp du 01/02/2023 au 30/09/2023 (Attaché au cours ENVI P 1204 – S. GIOVANNINI)
Prise d'acte
- 3.1.1.2. Proposition de désigner **M. Emmanuel DUFRASNE** pour un mandat intérimaire AEX 0.05 etp du 01/02/2023 au 30/09/2023 (Support Denis POOLS)
Prise d'acte

3.2. Ratification des décisions prises par voie d'urgence au Bureau facultaire du 14 février 2023

3.2.1. Mandats d'Assistant.e.s chargé.e.s d'exercices

- 3.2.1.1. Ouverture de vacance pour 4 postes d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.05 ETP du 01/10/2023 au 30/09/2025 –(CNST P 2102 « Structures et matériaux 3, CNST P 2202 « Structures et matériaux 4 – Réserve facultaire) – Denis POOLS **Annexes n°2**
- 3.2.1.2. Ouverture de vacance pour 2 postes d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.05 ETP du 01/10/2023 au 30/09/2025 – (CNST P 1102 « Structures et matériaux 1 », CNST P 1202 – « Structure et matériaux 2 » Réserve facultaire) – Denis POOLS **Annexes n°3**
- 3.2.1.3. Ouverture de vacance pour 1 poste d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.10 ETP du 01/10/2023 au 30/09/2025 – (COMM P 2203 « Composition et représentation 3 » – Réserve facultaire) – Eve DEPRez **Annexes n°4**
- 3.2.1.4. Ouverture de vacance pour 1 poste d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.05 ETP du 01/10/2023 au 30/09/2025 – (ENVI P 1204 « Psychologie de la perception » – Réserve facultaire) – Suzanne GIOVANNINI **Annexes n°5**
- 3.2.1.5. Ouverture de vacance pour 2 poste d'assistant.e chargé.e d'exercices 0.05 ETP du 01/10/2023 au 30/09/2025 –(HIST P 1306 « Histoire de l'architecture » - Réserve facultaire) –Marianne PUTTEMANS **Annexes n°6**

Prise d'acte

3.2.2. Poste d'assistant temps plein

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures au poste d'assistant temps plein
Proposition : Pierre DEJASSE, Marcelle RABINOWICZ, Daniele WAGNER, Kiran KATARA, Ellen VAN HUFFEL, David LO BUGLIO et Wouter VAN ACKER

3.3. Mandats d'Assistants en Projet d'Architecture (APA) – Automaticité – Promotion

3.3.1. Constitution de la commission facultaire d'évaluation

Marcelle Rabinowicz, Doyenne, Séverine Gossiaux, conseillère pédagogique,
1 membre du corps académique : Wouter Van Acker
2 membres du corps académique, enseignant.e.s du projet : Marc MAWET et Inès CAMACHO

Automaticité

Candidatures : Sara CREMER, Sophie DARS, Philippe DECLERCK, Géraldine LACASSE, Carlo MENON, Andrei MIULESCU, Pedro MONTEIRO, Vincent PIERRET, François VLIEBERGH

Promotion

Demande d'octroi du titre de Maître Assistant en projet d'Architecture : Carlo Menon

3.4. Appel pour 3 mandats d'Assistant.e.s en Projet d'architecture (APA)

Constitution d'une commission scientifique chargée d'examiner les candidatures aux postes d'Assistant.e en projet d'architecture

Proposition : Sylvie BURGEON (Présidente), Victor BRUNFAUT, Eve DEPPEZ, Daniel LINZE et Christine GODFROID

3.5. Reconnaissance niveau B

Prise d'acte de la candidature de M. Giuseppe FALDI

3.6. Renouvellement d'un mandat de collaboratrice scientifique

Proposition de désigner **Mme Justine RICHELLE** pour un mandat de collaboratrice scientifique auprès du laboratoire SASHA du 01/10/2023 au 30/09/2024

Vote : 17 OUI/ 0 NON/ 7 ABSTENTIONS

4. Suivi des commissions permanentes

4.1. Commission des Relations internationales et Voyages

Suivi de la commission du 31 janvier 2023

- Pour rappel, à partir du 1 mars tous les chercheur.ses hors Europe qui souhaitent passer plus de trois mois sur notre territoire devront obtenir un permis unique (permis de séjour + permis de travail). Si cela ne concerne pas les doctorants, cela concerne également les post docs et chercheurs boursiers ARES (autres que doctorants). Les délais d'obtention de ce permis unique peuvent prendre jusqu'à 5 mois voire plus, soyez donc vigilants lors de la planification de vos collaborations.
- Renouvellement des accords internationaux :
 - o Université Laval (Québec) : la commission approuve la reconduction de l'accord.
 - o University of Miami – Coral Gables : une réunion a eu lieu le 9 février afin d'évaluer les possibilités de reconduction de la convention qui se termine en mars 2023. La commission se prononce en faveur du renouvellement de la convention. Les négociations suivent leurs en cours.
 - o Parsons The new school of design (négociée par Geoffrey pour le Feder Metrolab) : MOU, il ne s'agit pas d'une convention d'échanges étudiants. La commission propose de ne pas reconduire la convention.
- Présentation du tableau mis à jour avec les accords et conventions facultaires pour 2022-2027 **Annexe n°7**

- Diffusion et présentation du tableau « Ligne du temps » rentrée académique 2023-2024 des appels à financement pour les mobilités enseignantes, doctorantes et patgs. **Annexe n°8**
- Drink du 7 mars organisé pour les Erasmus IN et OUT
- Pour rappel l'adresse de contact pour demander une mobilité est intarchi@ulb.be

4.2. Commission Recherche

Suivi de la commission du 13/02/2023

A. Logisticien de recherche

La proposition 2022 pour un logisticien de recherche préparé par les laboratoires pour la faculté d'architecture a été retenu. Le mandat est de 2 ans renouvelable une fois. La date de début de mandat n'est pas encore connue. L'appel à candidature pour cette position sera prochainement publié. Le logisticien sera coordonné par le Cocola et le Vice-doyen à la recherche.

B. Commission scientifique de classement Mini Arc

Afin de mettre en place la commission scientifique pour réaliser le classement des projets et bourses Mini-Arc, la commission recherche propose la composition suivante :

- Geoffrey Grulois (président)
- Christine Schaut (sous réserve d'acceptation)
- Eric Le Coguiec (sous réserve d'acceptation)

C. Collection Architecture au Presses Universitaire de Bruxelles

Reformation du comité de gestion de la Collection Architecture :

Directrice : Judith Le Maire

Membre décanat : David Lo Buglio ou Geoffrey Grulois

Membre académique et titulaire d'un doctorat : à désigner.

Comité scientifique : voir note organisationnelle en annexe.

Deux livres sont en préparation :

Claire Pelgrims, Entre vitesse et lenteur. Tensions entre imaginaires de la mobilité à Bruxelles.

Perziani D., le Maire J., Demonceau J.-F., Robert Y. (dirs), Matériaux et savoir-faire, constructifs et aménagés – Kongo Central.

D. Formation doctorale

Programme : voir affiche en annexe.

E. Actualités des centres

Sasha :

Nouveau site web en ligne : <https://sashalab.be>

- Séminaires :

06/03 : « Le passé à la trace : lire les documents matériels » Olivier Gosselain, archéologue et ethnographe, ULB
27/03 (9h30) : « L'esthétique, levier d'action pour l'engagement écologique ? » Yaprak Hamarat, designer chercheuse

- LoUIsE :

Lundi 20 février de 12h à 14h : technologies dans la coproduction des services urbains

- Hortence :

Le 8 mars présentation recherche

- Ecole doctorale thématique :

Le séminaire se tiendra à LOCI le 22 mars de 14 à 18H. La conférence sera donnée par Klaes Derycke

- Clara :

Appel à contribution N°10 : voir [le lien](#)

Assemblée générale de Clara du 18 janvier

Elargissement à deux membres extérieurs le CE : Beatrice Lampariello (UCL) Céline Bodart (ENSA La Vilette)

F. Demandes de financement

Lieven De Boeck: Studying Architecture Exhibitions Doctoral Workshops. Demande de financement pour le vol et 4 nuitées.

La commission refuse de participer au financement du vol sachant que le candidat aurait dû soumettre une demande FNRS. Concernant le logement, la commission accepte de financer 2 nuitées pour un montant de 273,11€. Elle estime que c'est le maximum pour un séminaire d'une durée d'une journée.

4.3. Commission de l'enseignement

Suivi de la commission du 7 février 2023

- FEE – Prise d’acte des candidatures : 5 dossiers seront déposés (et à classer lors de la prochaine CE) dont 2 dossiers interfacultaires, 3 dossiers pour équipements et une demande de reconduction.
- Réflexion sur les stages : l’instruction des pistes pour une valorisation du stage au sein de notre formation se poursuit.
- Abandon de notes : un courrier sera prochainement adressé aux étudiant.e.s de Ba1 à ce sujet.

5. Divers

Un membre de l’assemblée souligne que le CEP avait invité la Rectrice pour une visite des ateliers à 13h et signale la déception de n’avoir pu la rencontrer. La Doyenne précise que la Rectrice n’a que tardivement confirmé son heure d’arrivée en faculté et la durée de sa visite.

J’espère avoir le plaisir de vous rencontrer à cette occasion et vous prie de croire, cher.e.s Collègues, à l’assurance de mes sentiments les meilleurs.

Marcelle Rabinowicz
Doyenne